

Coup de pouce pour l'enseignement de l'italien

L'italien perd du terrain au profit d'autres langues vivantes dans les écoles des Alpes-Maritimes. Pour inciter les jeunes Azuréens à choisir, plus nombreux, la langue de nos voisins transalpins, une convention « pour la promotion de la langue et de la culture italienne dans les Alpes-Maritimes » vient d'être signée.

Le texte a été paraphé par le président du conseil général Eric Ciotti, le consul général d'Italie à Nice, l'inspecteur d'académie et la présidente du comité pour les activités linguistiques et culturelles italiennes.

Cette convention permettra à ce comité de mettre en œuvre des cours de langue italienne dans des établissements sco-



Une convention pour développer l'enseignement de l'italien dans les écoles des Alpes-Maritimes a été signée au collège Vernier à Nice en présence, notamment, du président du conseil général Eric Ciotti.

(Photo D.R)

laire où il n'y a pas de professeur titulaire, des stages de formation pour les professeurs d'italien et des actions, afin de développer l'intérêt et la con-

naissance des élèves pour la langue et la culture italienne. Quatorze établissements scolaires des Alpes-Maritimes (treize écoles primaires et un

collège, Vernier à Nice) ont été retenus. Le département a débloqué une aide de 35 000 euros pour cette opération.